

Les pratiques de repérage et de mobilisation dans les missions locales

[Groupe régional Lorraine](#)

Résumé :

Ils ont entre 16 et 26 ans et ont jeté l'ancre dans une Mission Locale ou PAIO. Ils devraient être faciles à mobiliser sur un projet de formation mais, bien sûr, il n'en est rien. Comment investir avec eux sur la construction d'un projet personnel, garder le contact en misant sur la confiance, sans éluder cet irritant problème d'« illettrisme » ? En construisant avec eux des actions sur mesure, répondent les conseillers techniques. Une typologie d'actions est proposée, sur la base de réalisations effectives discutées et analysées. Les hypothèses privilégient la proximité, le court (ou moyen) terme, la solvabilité mais surtout la mise en activité. Elles réinterrogent aussi quelque peu la notion d'illettrisme pour cette catégorie de population.

Le repérage n'est pas systématique dans les Missions Locales. De fait, il convient mal à la logique de travail qui y est mise en œuvre, centrée prioritairement sur le projet du jeune, son développement et son accompagnement. Des prises d'information sont effectivement réalisées à l'occasion des entretiens et ces micro-repérages peuvent être l'occasion d'une préconisation de diagnostic, de formation ou de remédiation. Ceci étant, les pratiques s'orientent davantage vers le montage d'actions originales ou l'activation de réseaux de parrainage. Une typologie de telles pratiques est présentée avec leurs conditions de réalisation et leur impact, tant au plan individuel que collectif, sans oublier de mentionner la dimension territoriale. Leur intention commune est de mobiliser les jeunes concernés sur des actions revêtues à leurs yeux d'un réel enjeu dont l'exemple emblématique est, sans doute, la préparation du permis de conduire. A de telles occasions vont s'opérer de multiples apprentissages dont, pour une part, ceux des savoirs de base, dans le cadre plus global d'une revalorisation de l'image de soi et de la reconstruction du lien social.

Le contexte en Lorraine

Depuis plusieurs années, en Lorraine, l'action publique en matière de lutte contre l'illettrisme s'est dotée d'un dispositif régional homogène sur l'ensemble des départements. Il est structuré, par bassin d'emploi, autour d'une plate-forme de bilan-orientation-accompagnement (BOA) fonctionnant, en amont avec des structures ou personnes relais prescriptrices de bilans, et en aval avec des ateliers de formation de base (AFB) intensifs ou semi-intensifs.

L'évaluation des besoins reste encore obscurcie par une longue pratique de mixage des différents publics : illettrés, analphabètes et étrangers à la langue française. Une approche

par le marché du travail montre que les taux de chômage chez les jeunes non-diplômés a augmenté de 10 points en 3 ans pour atteindre 40 % (enquête Cereq 2004)

Quant aux sorties du système scolaire sans qualification, elles sont à plus de 8%, c'est-à-dire au-dessus de la moyenne nationale.

Les chiffres fournis par la JAPD (2003) indiquent, quant à eux, 7,68% de jeunes en difficulté.

La tranche d'âge 16 –25 ans focalise, à juste titre, beaucoup d'attentions. Elle réunit a priori des conditions favorables à une mobilisation rapide et efficace pour lutter contre l'érosion des acquis scolaires et offrir une « seconde chance », mettant à profit une période de vie permettant encore une relativement disponibilité.

Les regards se tournent alors vers les missions locales et PAIO dans leur rôle central d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle.

Quelle perception ont-elles, à travers leur expérience quotidienne, des besoins véritables et de la manière de les aborder ? quelles pratiques concrètes sont mises en œuvre et avec quels résultats ? Voici quelques-unes des questions auxquelles le groupe régional Lorraine a essayé de répondre.

Ce qui ressort de l'analyse des pratiques

Huit ML et PAIO ont confronté leurs façons de faire et de penser sur le sujet. Leurs histoires respectives sont diverses, ainsi que leurs contextes socio-économiques. Deux sont nettement à dominante rurale, deux autres urbaines. Une est inscrite dans un tissu industriel ancien et quatre dans un cadre mixte où dominant PME, TPE et artisanat. Avec leurs contrastes, ces huit structures représentent assez bien le réseau lorrain des ML et PAIO, toutes également confrontées à des problèmes récurrents d'incertitudes professionnelles, de fragilité économique et de précarisation sociale.

Un point les réunissait sans conteste : profiter du Forum des pratiques pour faire le point sur leur commune volonté d'avancer dans l'action concrète, en mettant à profit l'ensemble de leurs expériences et réalisations en la matière. Qu'en ressort-il dans les grandes lignes ?

Repérage : non. Vigilance : oui

Si par « repérage » il faut entendre une pratique systématique de confrontation à une norme langagière ou sociale pour constituer des catégories et prévoir des dispositions spécifiques, alors on s'éloigne immédiatement de ce qui se fait généralement dans les ML. La discussion a été très éclairante sur ce point. Il ne s'agit pas de nier l'importance des savoirs de base pour une insertion durable et l'accès à l'autonomie, ni de cautionner les stratégies de dissimulation, voire de dénégation, souvent utilisées par les jeunes. Mais l'expérience professionnelle montre qu'une entrée frontale par la « présomption » d'illettrisme est généralement infructueuse, les attentes du jeune étant sur un autre terrain, celui que déclare d'ailleurs l'engagement des ML et PAIO : « un objectif prioritaire : l'emploi ». La position prise est donc strictement professionnelle : écouter le jeune, garder le contact et gagner sa confiance, construire avec lui un parcours ménageant des opportunités de formation, voilà l'ordre dans lequel vont se gérer les prises de décision du conseiller. Dans le

langage du conseiller technique (CT), il n'y a pas de « problématique illettrisme », mais des problématiques : difficulté à définir un projet, écart entre le projet et les aptitudes, logement, mobilité, etc.

Ceci étant, toute information sur le niveau de compétence du jeune reste, bien sûr un élément important d'analyse et de décision, le « petit niveau » à l'écrit ou la « peur des opérations » étant du nombre. Mais, parce qu'il ne s'agit pas d'ignorances comme les autres, qu'elles ne sont pas du nombre de celles qu'on peut déclarer ou même revendiquer pour avoir « droit à un stage » à l'image valorisante (type Afpa), c'est le terme de « vigilance » qui a été retenu. Vigilance, parce qu'il y aura bien prise d'indices, mise en mémoire, corrélation avec d'autres éléments du parcours à mesure qu'ils surviendront et prise en compte au moment opportun par une intégration dans une préconisation. Mais pas plus qu'une vigilance afin de ne pas parasiter le travail d'écoute.

La bonne préconisation est toujours celle qui est mobilisatrice

Les préconisations qui émergent progressivement au fil des rencontres avec le jeune ont comme point commun de le confronter à des difficultés dosées pour constituer autant de défis successifs lui permettant de progresser vers plus d'autonomie. Différentes stratégies pourront être mises en œuvre, selon le conseiller, son style personnel d'intervention mais aussi selon les options collectives adoptées par chacune des ML. Il n'est pas exclu, par exemple, qu'une préconisation de diagnostic par la plate-forme BOA soit émise très vite, si le bénéficiaire escompté est une prise de conscience, non pas tant du problème mais de la disponibilité d'une solution nouvelle qui suscitera peut-être l'engagement. Cette formule - on le verra - suppose réuni un certain nombre de conditions. Plus généralement c'est une solution indirecte qui apparaîtra mobilisatrice, par exemple l'engagement dans une préparation au permis de conduire. Monter ce type d'action apparaît comme le moyen de résoudre simultanément plusieurs problèmes et ce n'est pas un hasard si, en 2004, plusieurs ML s'y sont lancées et s'apprêtent à reconduire la formule, quitte à l'améliorer. Qu'est-ce qui fait alors sa vertu particulière ?

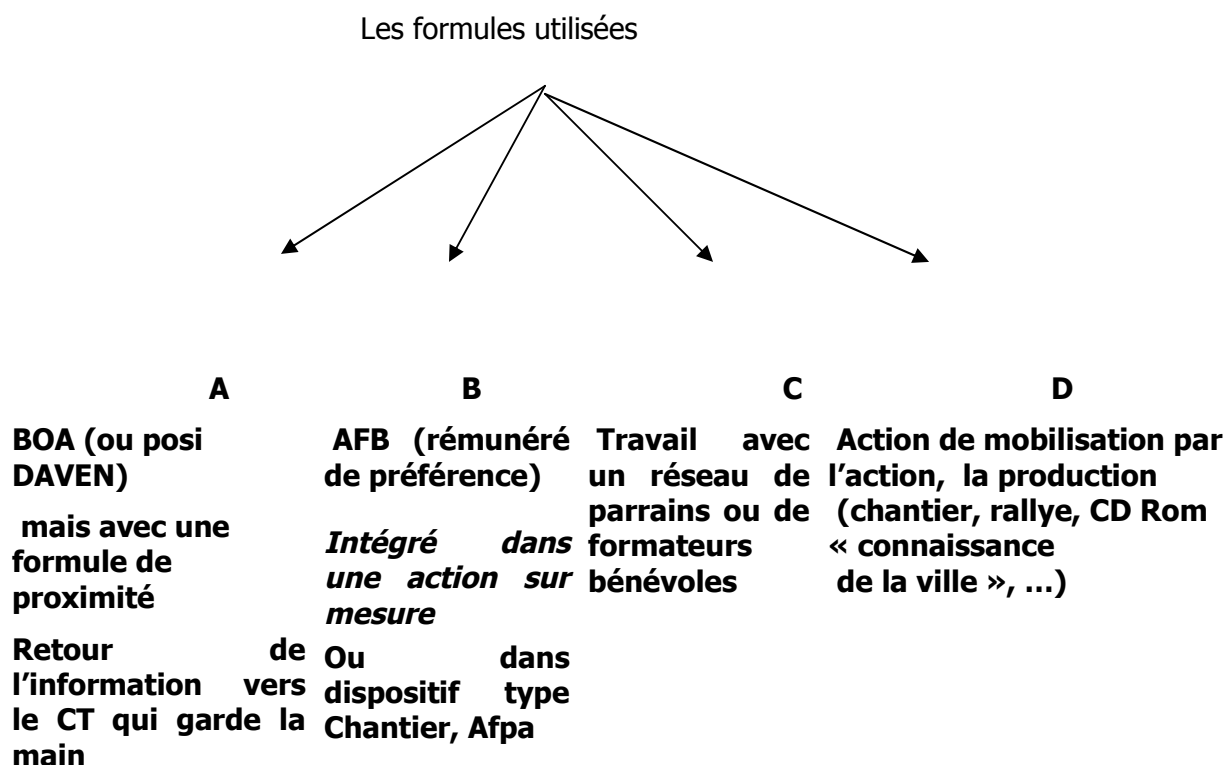
Obtenir le permis de conduire est un objectif auquel tout jeune se rallie d'emblée. Mais disposer d'un véhicule donne aussi une mobilité appréciable dans des zones rurales où les transports en commun – quand ils existent- sont mal commodes. A l'analyse, l'objectif Permis semble réunir toutes les vertus : facteur de mobilité et d'autonomie personnelle, argument sur un CV professionnel, signe de reconnaissance sociale (assimilé par les jeunes à un premier diplôme) ...et support idéal à l'acquisition de la plupart des savoir de base. Il est un modèle d'objectif mobilisateur, décliné sur tous les modes : *Atout Code, Conduite vers l'emploi, Code renforcé,...*

Pour autant d'autres types d'action ont été analysés. Elles peuvent emprunter tout ou partie des éléments du dispositif de droit commun (comme c'est le cas des actions *Permis*) ou s'en distinguer totalement. Certaines vont valoriser la relation très individualisée de l'accompagnement, en doublant le rôle du CT par l'entrée en scène d'un parrain (pour l'emploi) ou d'un formateur bénévole (pour la remise à niveau). D'autres miseront, par contre, sur l'effet mobilisateur du groupe engagé collectivement dans un projet lié à une production : un DVD sur les risques de la vitesse, une BD dont le groupe est le héros, l'organisation d'un vrai rallye, ...

La diversité de solutions existe : typologie

Les missions locales et PAIO sont donc amenées soit à utiliser à leur manière le dispositif de droit commun, soit à prendre l'initiative de construire des formules mieux adaptées lorsqu'elles sont nécessaires et possibles. Dans ce dernier cas, on observera généralement un mixage de publics, l'action n'accueillant pas exclusivement des jeunes en situation d'illettrisme – ce qui n'est pas négligeable si l'on veut éviter tout effet de stigmatisation.

La typologie qui s'est dégagée est la suivante :



La formule A est celle qui correspond exactement au dispositif de droit commun, avec cette précision - qui est aussi une exigence posée par les CT – que le retour d'information par la plate-forme BOA vers le CT référent du jeune doit permettre au CT d'être pleinement associé à la prise de décision, de sorte que l'entrée en AFB s'intègre au mieux, en terme de délai et de modalité pédagogique, dans la cohérence du parcours personnalisé dont ce même CT est le principal garant.

Les formules suivantes s'écartent progressivement du dispositif de droit commun. Elles poursuivent l'objectif de mobiliser un public de plus en plus éloigné d'un projet de formation, en même temps qu'elles entendent apporter une réponse de proximité (l'éloignement devenant vite dissuasif) avec une bonne réactivité (les délais d'attente mettant à mal les efforts accomplis).

Les effets enregistrés par les actions mises en place

Qu'est-ce qui permet de conclure à un effet mobilisateur et à quels niveaux une dynamique peut-elle s'observer ?

- L'attention se porte bien sûr d'abord sur le jeune, et sur tout ce qui, à travers son comportement et ses propos, exprimera des évolutions dans son rapport à lui-même, aux autres et à son cadre de vie.

A cet égard, les observations convergent. Tant les C.T que les formateurs ou les parrains relèvent, sur des durées de 4 mois en moyenne, des évolutions qui affectent :

- la reprise de confiance en soi (« je ne parlerais pas comme je le fais aujourd'hui avec vous si je n'avais pas suivi *Conduite vers l'emploi !* »),
- la capacité à poursuivre un effort même après un échec (reprendre, à titre personnel des leçons de conduite),
- le fait de s'assumer dans un groupe en jouant, contre toute attente, un rôle moteur,
- l'énergie de persévérer dans la conduite d'un projet collectif même dans les moments de doute,
- la manifestation de sentiments de solidarité et de reconnaissance qui se maintiennent au-delà du terme de l'action.

En terme d'acquisition cognitive, le travail sur des codes diversifiés (image video, dessin, calligraphie, schéma, oral, écrit) contribue à dédramatiser les apprentissages, à « redistribuer les cartes » entre ceux qui sont plus ou moins à l'aise avec l'écrit et les autres, en manifestant concrètement qu'il y a bien « une place pour chacun ». Des qualités personnelles de créativité, d'organisation, de sens pratique pourront se révéler sous l'effet de la nouveauté des tâches à assumer et de l'accompagnement qui en est fait.

Ces constats sont assez cohérents avec le parti pris, clairement assumé, de ne pas viser prioritairement des acquisitions académiques mais de faire vivre aux jeunes des situations de changement auxquelles ils puissent trouver du sens. Si acquisitions il y a – et tout laisse à penser qu'elles ne sont pas totalement négligeables – elles se font dans le courant de l'action, « latéralement » pourrait-on dire, les compétences mobilisées étant essentiellement psycho-sociales.

- Mais l'analyse des effets induits a mis en évidence deux autres types d'impact : l'un sur les ML elles-mêmes, l'autre sur les partenariats locaux.

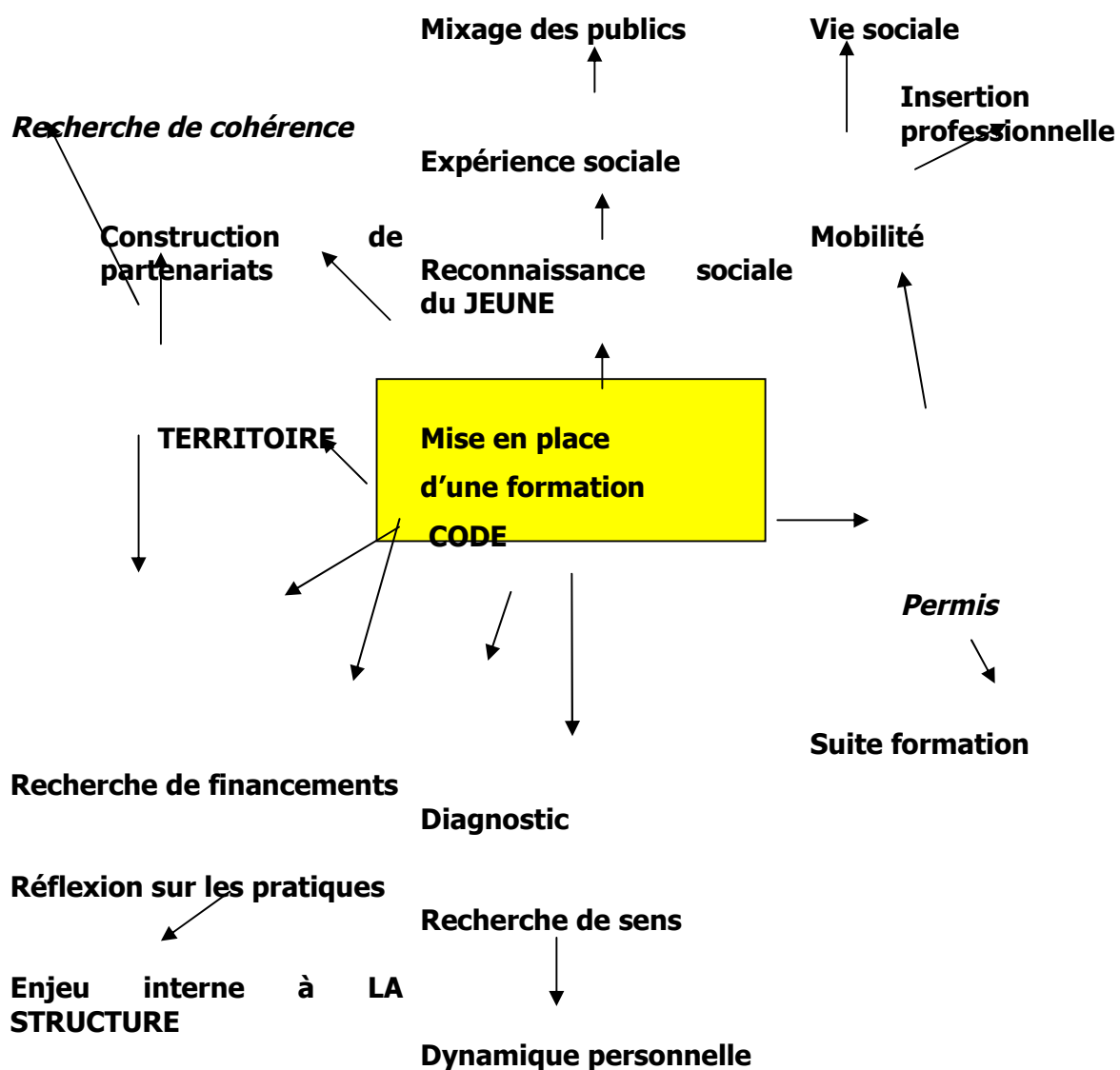
Le montage d'action innovantes ne mobilisent pas en effet que les jeunes ; elles mobilisent aussi beaucoup les conseillers et directions des structures elles-mêmes. Une conséquence fréquemment observée est le changement de regard chez le conseiller à l'égard des situations d'illettrisme. Comme si le fait d'avoir été associé à la mise en œuvre de la solution, de l'avoir vécue permettait une prise de conscience accrue, sinon une perception plus sereine, apaisée, de la façon de l'aborder professionnellement.

Une des implications décisives des ML concerne, à cette occasion, la construction de partenariat sur une base territoriale, la recherche d'articulation avec les dispositifs d'insertion professionnelle, la délimitation et la reconnaissance des savoir-faire respectifs.

Les conditions de réussite ou de transférabilité

Elles seront sensiblement différentes selon le type d'action mobilisatrice envisagé. Toutefois elles se rejoignent sur les 4 impératifs suivants :

1. Une bonne connaissance du parcours du jeune. Cela suppose ou de pouvoir disposer d'informations significatives sur la fin de scolarité (collège, LP, MGI) ou de pouvoir faire procéder à des bilans (évaluation en milieu de travail, diagnostic des difficultés d'apprentissage et styles cognitifs). A défaut de ces informations, le conseiller s'expose à des erreurs d'appréciation engendrant des pertes de temps, les difficultés n'étant révélées qu'une fois arrivé en formation qualifiante, par exemple. Le problème n'est souvent pas tant au niveau du déficit linguistique qu'à celui d'un certain nombre de déficits associés.
2. Une bonne connaissance des partenaires. Ceci suppose de pouvoir d'abord déterminer la bonne échelle qui sera parfois celle de tout un territoire, s'il est suffisamment homogène, sinon celle d'une zone plus restreinte, voire d'un quartier. Car c'est sur un périmètre défini qu'il faudra s'assurer d'une volonté commune et d'une cohérence d'action. Il faudra alors prendre le temps de bien poser le diagnostic des besoins repérés sur le territoire. Ce qui sera d'autant plus assuré et mobilisateur que ce diagnostic sera partagé. C'est ainsi que s'est imposé le projet Mobilité. Fonds d'aide aux jeunes, cellule RMI, collectivités locales, SPE local se sont facilement retrouvés avec les ML sur le constat : l'absence de mobilité verrouille l'accès à l'emploi et l'obtention du permis de conduire est une épreuve particulièrement redoutable pour tous ceux qui sont en insécurité face à l'écrit.
3. Une connaissance suffisante des outils et méthodes pédagogiques. Difficile de prescrire quelque chose qu'on ne connaît pas soi-même ; plus difficile encore de contrer les représentations négatives véhiculées par les jeunes dès qu'il s'agit de bilan, de « savoirs de base » (expression particulièrement opaque à beaucoup) ou d'atelier de remise à niveau. Des résultats toujours positifs ont été obtenus lorsque des relations directes ont été établies entre organismes prestataires et ML (permanence tenues dans les locaux mêmes, contacts personnels directs).
4. La transférabilité des formules présentées nous paraît assurée si, en plus des 3 conditions ci-dessus, un effort constant s'applique à développer l'accompagnement formatif. Si l'objectif est bien de mobiliser les jeunes pour qu'ils s'engagent dans une démarche de projet dont ils seront eux-mêmes acteurs, il est essentiel de les valoriser en valorisant les compétences qu'ils vont se découvrir dans l'activité. Assigner un objectif de production, par exemple, se révèle d'une particulière efficacité (valorisation par le produit et sa socialisation). Mais encore faut-il que le jeune sache non seulement de quoi il est l'auteur mais comment il l'est devenu et comment il pourra le rester : c'est le rôle de tous ceux, encadrants, formateurs et CT, qui par la mise en mots des expériences vécues et leur souci de garantir une bonne articulation des parcours joindront leurs efforts pour permettre une capitalisation des acquis individuels successifs.



Un exemple

Dimensions et enjeux d'une action de type *Préparation au code de la route*

Ont participé à ce travail pour la région Lorraine :

Nathalie CHOPINE, CRI 55, Bar-le-duc
Marie-Christine COLLIN, CRIL 54, Nancy
Geneviève CUNIN, CRDI 88, Epinal
Blandine GROSSE, PAIO Sarrebourg
Isabelle HACHAIR, ML du Lunévillois, Lunéville
Marie-Josée KADZIELSKI, ML nord-mosellan, Thionville
Béatrice MACHOT, ML Metz
Laurence ORLANDINI, ML Val de Lorraine, Pont à Mousson
Virginie PERRY, PAIO des Vosges du Sud, Remiremont
Christine PETIT, ML du Lunévillois, Lunéville
Catherine STECKLER, CRCI, Metz
Eliane VILLANOVA, PAIO des Vosges du Sud, Remiremont
Boukhalfa ZEDDAME, ML Vandoeuvre

Expert : Robert VOINOT, conseiller en formation continue, GIP "formation tout au long de la vie", Nancy
Référente : Marie-Christine COLLIN, directrice du centre ressources illettrisme de Meurthe et Moselle